PENTAGONE 2020

Pour une nouvelle qualité de ville

LE STATIONNEMENT À LA GARE SNCF

La première étape de la création du Pôle d'Échanges Multimodal de La Roche-sur-Yon est une réalité : nouvelle passerelle piétonne et cyclable, ouverture de la gare à l'Ouest, nouveau parvis côté boulevard Leclerc, rénovation du bâtiment voyageurs de la SNCF. Les projets d'aménagement du parvis côté Est, du pôle d'affaires boulevard Louis-Blanc et de la nouvelle gare routière sont d'ores et déjà engagés.

Une nouvelle organisation du stationnement autour de la gare, répondant à tous les modes d'utilisation, accompagne cette évolution.

2010

L'esprit promu LA ROCHE SUR YON

Trois parkings pour trois modes d'utilisation

Vous accompagnez ou attendez un proche, vous venez acheter un billet, faire une course

Parking courte durée sur le parvis de la gare

- **Durée limitée à 2 heures**

Stationnement payant de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h

Gratuit le dimanche et jours fériés

- Premier ¼ d'heure gratuit
- 1 heure = 1 €
- 2 heures = 1,60 €

Vous vous rendez dans l'un des commerces du pôle de la gare, dans un restaurant

Parking moyenne durée sur le parking annexe

- **Durée limitée à 4 heures**

Stationnement payant de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h

Gratuit le dimanche et jours fériés

- Premier ¼ d'heure gratuit
- 1 heure = 1 €
- 2 heures = 1,90 €
- 3 heures = 3,20 €
- 4 heures = 4,50 €

Vous prenez le train, effectuez un déplacement pour une journée ou plus

Parking longue durée du boulevard Leclerc

Stationnement payant de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h

Gratuit le dimanche et jours fériés

- Premiere heure gratuite
- Jusqu'à 6 h = 3 €
- Jusqu'à 9 h = 3,50 €
- Jusqu'à 24 h = 4 €
- Au-delà de 24 h : par tranche de 12 h supplémentaires = 6 €

Le stationnement autour de la gare

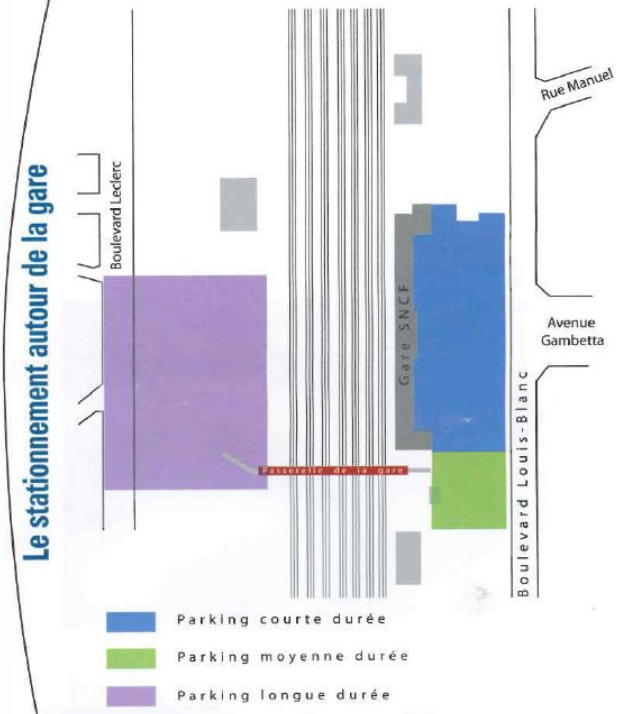

En voiture, en train, en bus, à vélo…

La gare SNCF est desservie par les lignes de bus n° 6 et 3.
Une agence de location de vélos « VELYONS », nouveau service du réseau de bus de La Roche-sur-Yon Agglomération, est à votre service à la gare.

Un local vélos sécurisé, accessible 24 h/24 h, est également disponible.

Contact : Service Stationnement - 02 51 47 46 91
www.ville-larochesuryon.fr

Conception-réalisation ville de La Roche-sur-Yon - Imprimerie municipale - Septembre 2010

ZONE BLEUE
SECTEUR GARE

L'amélioration des conditions de stationnement par le Gratuit

Le stationnement en zone bleue est arrivé dans votre quartier (secteur Gare ouest) depuis le 1er mai 2011. La mise en place de la zone bleue permet une meilleure disponibilité des places et un développement harmonieux du quartier gare sans remettre en cause le principe de gratuité.

NB : le parking Gare ouest propose également 128 places de stationnement et la première heure de stationnement gratuite.

Qu'est ce qu'une zone bleue ?

Il s'agit d'une zone délimitée par arrêté municipal qui fixe les règles de stationnement des véhicules pour une durée limitée. Le stationnement y est autorisé avec un disque bleu (4 heures pour le secteur Gare ouest).

Le périmètre concerné ? (voir plan)

Le périmètre de la zone bleue est délimité par des panneaux à chaque entrée et sortie.
Boulevard du Maréchal Leclerc : 106 places - **Rue de Saint-André d'Ornay** : 33 places - **Rue Cavelier de la Salle** : 13 places - **Rue du Vélodrome** : 17 places - **Rue Villebois-Mareuil** : 11 places - **Rue des Serbes** : 14 places - **Rue de Grèce** : 10 places

Zone bleue mode d'emploi !

Le conducteur indique son heure d'arrivée sur un disque bleu. La durée de stationnement autorisée est de 4 h. Au-delà de ce délai, il doit déplacer son véhicule sous peine d'encourir une amende.
Période d'application : **du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.**

L'esprit pionnier LA ROCHE SUR YON

Comment se procurer le disque bleu ?

Le disque européen de stationnement, ou disque bleu, est disponible gratuitement en mairie (place Napoléon) et à l'accueil du poste de Police municipale (galerie Bonaparte).

Riverain, quelles solutions pour les véhicules personnels ?

Afin de ne pas pénaliser les riverains dans leur stationnement quotidien, la Ville met en place un macaron stationnement zone bleue : ce macaron gratuit permet le stationnement sur l'ensemble de la zone bleue **sans limite de temps**. Pour son obtention, veuillez remplir le **« Formulaire de demande de stationnement résidant »** ci-joint et le retourner à l'adresse indiquée.

Quelle solution pour un stationnement à la journée ?

La mise en place de la zone bleue a pour conséquence de limiter le stationnement à la journée. Afin de ne pas pénaliser les usagers SNCF et les travailleurs stationnant en continuité, il est proposé un abonnement de 35 €/ mois sur le parking Gare ouest.

Plan de la zone bleue

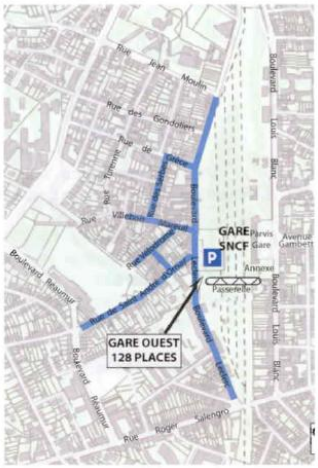

Stationnement gratuit
Zone bleue - Limité à 4 h
Parking payant P

CONTACT :

Ville de La Roche-sur-Yon
Service Gestion économique du domaine
et réglementation
Hôtel de ville
Place Napoléon
BP 829
85021 La Roche-sur-yon cedex
Tél. 02 51 47 46 91

www.ville-laroche-sur-yon.fr

Conception-réalisation : Ville de La Roche-sur-Yon • Imprimerie Belz • Mai 2011 • Ne pas jeter sur la voie publique.